

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Révisé
au
Moniteur
belge



26046991

Déposé / Reçu le

31 MARS 2026

au greffe du Tribunal de l'entreprise
Bruxelles

N° d'entreprise : **0803 058 644**

Nom

(en entier) : **2D GLOBALIS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Boulevard de Stalingrad 52, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : CESSION/ACQUISITION/NOMINATION/DEMISSION

L'associé unique, Monsieur Zannou Nawfal, détenant la totalité des parts de la société 2D GLOBALIS SRL, réuni en assemblée générale extraordinaire ce 25 mars 2026 au siège social, a pris les résolutions suivantes:

1. Cession de la totalité des parts sociales

L'assemblée prend acte de la cession de la totalité des parts sociales de la société par Monsieur Mohamed Azougaghe à Monsieur Zannou Nawfal, avec effet au 25 mars 2026. Monsieur Zannou Nawfal devient ainsi associé unique de la société et détient la totalité des parts sociales.

2. Démission de l'administrateur

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Mohamed Azougaghe de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat.

3. Nomination du nouvel administrateur

L'assemblée nomme Monsieur Zannou Nawfal en qualité d'administrateur unique, pour une durée indéterminée, avec effet au 25 mars 2026.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Bruxelles en 3 exemplaires, le 25 mars 2026.

Monsieur Zannou Nawfal

Monsieur Azougaghe Mohamed
Administrateur unique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).